

conditions sont essentielles pour la vie de notre science, car, lorsque la sociologie aura, dans le programme universitaire, une place égale à celle qu'y occupe l'économie politique par exemple, ses revendications scientifiques seront au-dessus de toute controverse. Ce ne sera possible que lorsque les esprits cultivés auront appris à avoir de la sociologie une idée aussi précise, aussi concrète que celle qu'ils ont des autres sciences. Le mot doit rappeler immédiatement à l'esprit une classe spéciale de phénomènes et un groupe défini de problèmes coordonnés.

Que ces idées distinctes et concrètes en viennent, un jour, à remplacer les vagues notions actuelles, cela est hors de doute raisonnable. En suivant une logique serrée, guidée par l'histoire des autres sciences, la sociologie peut fixer définitivement les frontières qui la séparent des sciences sociales spéciales. Lorsque les phénomènes appartenant à une classe unique et relevant par suite d'une seule science sont si nombreux et si compliqués que nul investigateur ne peut espérer les étudier tous, ils se divisent entre plusieurs sciences particulières, mais il n'en demeure pas moins possible de concevoir une science générale des phénomènes dans leur intégralité, comme une classe, à la seule condition que la science générale garde les attributs communs à toutes ses sous-classes et ne reçoive aucun de ceux qui leur sont particuliers. Ces attributs communs sont élémentaires. Les principes généraux sont fondamentaux. Une science générale est donc une science d'éléments et de premiers principes.

La biologie générale nous offre le plus utile des exemples. Le mot « biologie », que Lamarck a employé le premier, a été adopté par Comte qui a proposé celui de « sociologie » et s'est servi des deux pour des raisons identiques. Il croyait à une science de la vie comme un tout, à une science de la société comme un tout. Mais « biologie » et « sociologie » ne furent adoptés qu'après M. Spencer. A l'exception des plus jeunes, tous les hommes de science

peuvent se rappeler l'époque où les catalogues commencent à parler de biologie. Ni le mot ni l'idée ne furent reconnus sans combat. Qu'y avait-il dans la biologie générale, disaient les adversaires, qui ne fût déjà dans l'histoire naturelle, dans la botanique, dans la zoologie, dans l'anatomie ou dans la physiologie ? Les biologistes répondaient que les phénomènes essentiels de la vie — la structure cellulaire, la nutrition et la déperdition, la croissance et la reproduction, l'adaptation au milieu et la sélection naturelle — sont communs à la plante et à l'animal ; que la structure et la fonction sont incompréhensibles si on les divise ; que l'homme d'études n'aura de son sujet qu'une idée fausse s'il n'arrive à voir les phénomènes vitaux dans leur unité aussi bien que dans leurs phases spéciales. Il doit étudier, certainement, la botanique et la zoologie ; mais il doit se baser sur la biologie générale, science des phénomènes essentiels et universels de la vie sous ses formes multiples. Leur avis se généralisa par la seule force de sa vérité et du bon sens. La biologie générale devint science de laboratoire, agissante, édifiée et conduite sur les bases des sciences biologiques plus spéciales.

La question, en ce qui touche la sociologie, est absolument pareille et peut être résolue de façon identique. Quel est le côté de la vie sociale qui ne soit déjà étudié dans une, ou plusieurs, des sciences économiques, historiques, politiques ? Aucun, peut-être ; mais, selon le sociologue, là n'est pas la question. La société est-elle un tout ? L'activité sociale est-elle continue ? Y a-t-il certains faits essentiels, certaines causes, certaines lois qui se retrouvent dans les communautés de toute espèce, de tous les temps, sur lesquels s'appuient les formes sociales plus spéciales et qu'elles impliquent ? Si nous sommes autorisés à répondre affirmativement, il s'ensuit que ces vérités universelles doivent être enseignées. Enseigner l'ethnologie, la philosophie de l'histoire, l'économie poli-

tique et la théorie de l'État à des hommes qui n'ont pas appris ces premiers principes de sociologie, c'est vouloir enseigner l'astronomie et la thermodynamique à des hommes qui ignorent la loi Newtonienne du mouvement. Une analyse des caractéristiques générales des phénomènes sociaux et l'énonciation des lois générales de l'évolution sociale doivent former la base des études spéciales dans tous les départements de la science sociale.

Aussi, pendant que la sociologie, dans la plus large acception de ce mot, est la science d'ensemble de la société s'étendant dans l'entier domaine des sciences sociales spéciales, elle peut être définie, dans un sens plus étroit et en vue des études universitaires et de l'exposition générale, la science des éléments et des premiers principes sociaux. La vie intellectuelle a ses limites ainsi que tout vrai travail scientifique. Aussi le sociologue doit se borner à étudier à fond les phénomènes élémentaires et génériques de son vaste sujet et abandonner les formes infinies de combinaisons à d'autres chercheurs. De plus, la sociologie est la science sociale d'ensemble, seulement parce qu'elle est la science fondamentale. Loin de n'être que la somme des sciences sociales, elle en serait plutôt la base commune. Ses principes de grande portée sont les *postulata* des sciences spéciales et, comme tels, coordonnent le corps entier des généralisations sociales et les réunissent en un large tout scientifique. Indifférente aux divers aspects et groupements des phénomènes sociaux, la sociologie fondamentale est l'intermédiaire entre les sciences organiques d'une part et les sciences historiques et politiques de l'autre. La sociologie est différenciée de la psychologie. Celle-ci est différenciée de la biologie. Les sciences sociales spéciales sont différenciées de la sociologie.

Mais, n'avons-nous pas oublié une possibilité importante ? Ne peut-il pas se faire que la science sociale fondamentale, en admettant qu'il y en ait une, ne soit pas une

science nouvelle mais tout simplement une de ces sciences déjà anciennes que nous avons appelées sciences spéciales, la politique, par exemple, ou l'économie politique ?

La science sociale fondamentale, quelle qu'elle soit, ne peut pas admettre une explication scientifique qui ne soit que la réduction à de plus simples termes. Si l'économie politique ou la théorie de l'État ou toute autre science sociale se base sur des théorèmes qui sont des déductions de vérités sociales plus élémentaires, aucune de ces sciences n'a droit à une préséance logique. Que ses interprétations soient objectives ou subjectives dans leur forme, la science sociale ultime doit réduire son programme à l'étude des phénomènes sociaux primaires, ou aux mobiles sociaux primitifs.

Donc, en ce qui concerne l'interprétation objective, ni l'économie, ni la politique, ne peuvent prétendre remonter jusqu'aux faits primaires dans l'ordre social. Les deux sciences acceptent sans explication le phénomène de l'association humaine.

A la vérité, les œuvres de système sur l'économie ont d'habitude discuté la théorie Malthusienne de la population, l'hypothèse de la diminution de la rente, et ont, par suite, énoncé quelques explications partielles de l'interdépendance de la population et du milieu. Mais ces discussions ne sont pas uniquement du domaine vraiment économique. La plupart des écrivains ont, depuis longtemps, reconnu que ce sont de simples données dont l'étude scientifique appartient à la sociologie. De plus, même en les faisant entrer dans l'économie, elles n'expliquent pas l'association. La population peut s'accroître suivant une loi quelconque, et, par suite de l'inégalité des rendements du sol, l'augmentation peut être distribuée inégalement, mais il ne s'ensuit pas nécessairement que les humains s'associent. L'économie admet cela, car dans toutes les autres discussions — sur la coopération et la division du travail, sur l'association et la concurrence,

sur l'échange et la distribution — elle se base sur l'existence d'un milieu social. Les avantages dérivant des formes économiques d'association agissent favorablement sur l'association en général, mais elles ne sont pas la première cause de l'association. Ils n'ont pu exister avant que l'association elle-même ne fût établie.

De même, en science politique, il y a eu, depuis Aristote, de longues études des origines des communautés humaines, simples élaborations, le plus souvent, de la théorie patriarcale. Mais le plus grand progrès qu'ait fait depuis quelque temps la science politique a été de découvrir que son domaine ne comprend pas l'investigation de la société, que la démarcation est aisée. Dans son important ouvrage *Science politique et Droit constitutionnel comparé*, le professeur Burgess a, non seulement distingué avec netteté le gouvernement de l'État, mais, pour la première fois en philosophie politique, il a montré la distinction entre l'état inorganique et l'état organisé. « Une population parlant un même langage, dotée d'idées sur les principes fondamentaux du bien et du mal, résidant sur un territoire séparé des autres par de hautes montagnes, de larges cours d'eau, d'importantes différences climatiques, » tel est l'état primitif de la constitution. Il « nous offre la base naturelle d'un vrai et durable établissement politique ». Il est le « berceau des constitutions et des révolutions. » La science politique étudie l'état organique et montre de quelle façon il transforme ses volontés en actes du gouvernement. Elle recherche comment se crée l'état organique, comment il se moule sur l'état inorganique, mais elle ne peut aller au delà. L'état inorganique ou, comme nous l'avons appelé ailleurs, la société naturelle, constitue pour la politique, comme pour l'économie, une donnée. L'étude détaillée de ses origines et de son évolution rentre dans le domaine de la sociologie.

Si nous passons maintenant aux interprétations subjec-

tives, ou à l'explication des phénomènes sociaux en fonction du mobile, nous voyons que, ici aussi, les sciences sociales spéciales adoptent des prémisses certaines qu'un examen plus approfondi nous montre être des vérités sociologiques, ni simples, ni élémentaires.

Commençons, comme tout à l'heure, par l'économie politique. Les économistes ont, récemment, étudié plus soigneusement la nature des prémisses de leurs théories. Ils ne se bornent plus à donner pour objet à leur science la richesse matérielle. La nomenclature psychologique, qui s'est tracé un chemin si rapide dans les discussions courantes d'économie, a une haute signification et annonce un changement complet de perspective. Les phénomènes purement mentaux des besoins et de leur satisfaction sont mis en lumière. Ce n'est plus la production des commodités matérielles qui tient la première place dans l'exposition; on a reconnu que les lois absolues du choix économique gouvernent l'intérêt mécanique de la production et de l'échange. Il y a longtemps que le président Walker voyait dans la consommation la dynamique de la richesse et nous commençons à comprendre toute la signification de ce terme. Les désirs, très certainement, sont les moteurs du monde économique. C'est selon leur nombre, leurs intensités, leurs formes que s'orientent les activités humaines, les innombrables phases de l'industrie et du commerce.

Mais, dès lors, que dire de l'origine des désirs eux-mêmes? Quelles conditions ont amené leur évolution, depuis les besoins rudimentaires d'une existence purement animale que partageraient les sauvages avec les babouins et les gorilles, jusqu'à ceux du « bon gorille », comme disait Renan, de l'homme d'instincts raffinés et de goûts élégants? Ce sont d'intéressantes questions, mais auxquelles l'économiste n'est pas tenu de répondre. Il prend les désirs comme il les trouve, sauf, et dans la limite où il le trouve utile, à étudier les phases dynamiques de son sujet, à observer les réactions de la vie

économique même sur les désirs. En général, ces désirs sont pour lui les prémisses d'un schéma déductif et rien de plus.

Qu'advient-il avec la théorie de l'État? La science politique, aussi, prend ses bases dans les faits de la nature humaine. Les forces motrices de la vie politique, comme celles de la vie économique, sont les désirs des hommes, mais ils ne sont plus les désirs de satisfactions qui peuvent, d'ordinaire, revêtir une forme matérielle. Ce sont des désirs massés et généralisés, des désirs ressentis simultanément, d'une façon continue, par des milliers, des millions d'hommes, qu'ils amènent simultanément à une action concertée. Ce sont des désirs de ce que nous pourrions appeler l'esprit social, pour le distinguer de l'esprit individuel, et ils visent surtout des choses idéales telles que le pouvoir, la renommée, des conditions de liberté ou de paix. Transformés en vouloirs, ils deviennent le phénomène de la souveraineté, le pouvoir coactif de l'État. La science sociale décrit ces forces gigantesques de l'esprit social et étudie leur action; mais elle ne s'occupe pas davantage de leur genèse que l'économie politique ne s'occupe de celle du désir individuel. Elle présuppose pour chaque nation un caractère national et est satisfaite si la constitution politique de l'État peut être déduite scientifiquement du caractère présupposé. Elle s'empare du fait de la souveraineté, édifie sur lui et ne recherche pas comment la souveraineté en vint à être ce que l'ont faite Hobbes, Locke et Rousseau. Elle prend sa course du point de départ que se fixait Aristote, lorsqu'il écrivait : « L'homme est un animal sociable. »

Il existe un groupe de sciences qui ont rapport avec les diverses phases spéciales de l'esprit social. Leur base est la philologie comparée que Renan, discourant en 1848 de l'avenir de la science, avec une parfaite clairvoyance définissait élégamment « la science exacte des choses intellectuelles ». Sur elle, ont été édifiées les sciences de la mytho-

logie comparée, de la religion comparée, et les matériaux sont déjà accumulés pour une science de l'art comparé. Toutes ces sciences, comme l'économie et la politique, ont pour postulats, sinon toujours exprimés, du moins sous-entendus, les désirs humains, car les aspirations ne sont que des désirs fortifiés par la croyance, et haussés jusqu'à l'idéal. Cependant, à l'inverse de l'économie et de la politique, ces sciences ont affaire, dans une certaine mesure, avec la genèse des états mentaux qu'elles prennent pour postulats. Mais elles les étudient seulement dans des phases très spéciales et dans un but scientifique étroit. Elles n'ont aucune occasion de s'occuper du large problème de l'évolution et de la causation ultime des désirs.

Il est donc évident qu'aucune des sciences sociales reconnues ne recherche les origines des mobiles auxquels on attribue tout ce qui a lieu dans la vie sociale de l'humanité. Cependant leur origine n'est pas dissimulée. La causation n'a pas été analysée parce qu'on a estimé qu'une chose aussi simple n'avait pas besoin d'explication. L'association, le groupement, la coopération ont fait, du gorille sauvage, le « bon gorille », l'ont mené à justifier les mots de Bacon : « Il y a, dans la nature de l'homme, une inclination secrète, une tendance vers l'amour d'autrui. Si elles ne sont pas employées dans l'amour d'une ou de quelques personnes, elles se répandent sur un grand nombre, rendent les hommes humains et charitables comme les religieux le prouvent quelquefois » ou, pour parler sans figure — car ce n'est pas autre chose, puisque l'ancêtre humain a dû être une sorte d'abeille sociable et pas du tout un gorille — c'est le frottement mutuel de natures frustes qui a fait les natures raffinées. C'est l'infinie multiplication des sensations, des expériences, des suggestions, dues au groupement prolongé et intime des hordes humaines dans ces milieux favorables où la population peut devenir relativement dense, qui a créé l'esprit

humain, qui l'a rempli des innombrables besoins qui entraînent l'effort incessant, l'investigation infatigable de l'inconnu. La première, la plus grande découverte de la sociologie a été que « l'homme aiguisé l'homme comme le fer aiguisé le fer ».

Si ce qui précède est logique et vrai en fait, aucune des sciences sociales particulières n'est la science primaire de la société, qu'elle adopte l'interprétation subjective ou l'interprétation objective.

Il reste, cependant, à considérer si cette conclusion peut s'étendre aux rapports de la sociologie avec certaines sciences abstraites qui, tout en n'étant pas vraiment des sciences sociales, ont, néanmoins, affaire avec des phénomènes non seulement physiques, mais aussi sociaux par leur caractère.

La sociologie n'est pas une science abstraite, quoiqu'elle se serve de l'abstraction comme toute vraie science, en distinguant les phénomènes qu'elle étudie des phénomènes d'un autre ordre, aussi bien qu'en scrutant les forces ou les motifs particuliers qui différencient les phénomènes de cette classe et des autres. Une science abstraite est celle qui suit l'action d'un principe ou d'une force motrice à travers toutes ses manifestations et se borne là. Une science concrète est celle qui fait d'abord tout ce que fait une science abstraite, et, de plus, étudie les voies dans lesquelles les manifestations de la force ou du motif particulier qu'elle a découvert sont combinées avec les manifestations des autres forces ou motifs pour créer les groupements concrets du monde réel. Tel est, exactement, le but de la sociologie. Comme la biologie et la psychologie, elle s'occupe des groupements concrets des phénomènes. Les premiers principes de l'évolution sociale qu'elle formule, sont des vérités concrètes. Elle est une étude descriptive, historique et explicative de la société, envisagée comme une réalité absolument concrète. De façon iden-

tique, les sciences sociales spéciales, comme différenciation de la sociologie, sont des études concrètes.

Admettant que l'économie politique telle qu'elle est d'ordinaire définie et enseignée est une science sociale spéciale, qui est logiquement différenciée de la sociologie, on peut objecter que nous avons maintenant une économie pure ou abstraite qui comprend les théories de l'utilité subjective, le prix subjectif et la valeur subjective et qui, loin d'être une part, une branche de la sociologie, est logiquement antérieure à toutes ses branches.

Une autre objection vient d'un autre côté et provient de ce que l'éthique abstraite, considérée comme une science du droit idéal, est une analyse des mobiles sociaux et, par suite, antérieure à la sociologie.

Ces objections sont non seulement plausibles en elles-mêmes, mais elles semblent trouver un appui dans la nécessité reconnue de l'interprétation subjective dans l'ensemble des sciences sociales. Si les choix ne sont pas capricieux, ne sont-ils pas soumis aux considérations d'utilité et de droit ? Par suite, l'utilité subjective et les idées de droit ne sont-elles pas logiquement antérieures à la société ? N'y eût-il pas de société, l'individu vivant en contact avec la nature en jouirait-il moins de l'utilité subjective chaque fois qu'il mange ses aliments ou jouit du soleil ? Ne peut-il pas avoir la notion du bien et du mal ? Dès lors, les théories de l'utilité et du droit ne précèdent-elles pas la sociologie ?

Sans entrer ici dans une discussion sur la théorie des choix, nous pouvons concéder d'ores et déjà que les simples débuts de l'utilité sont des phénomènes psychiques antérieurs à la société, mais nous maintenons que tous les développements subséquents de l'utilité présupposent des relations sociales.

Dans la théorie moderne de l'utilité subjective, telle que la formulent Bentham, Gossen, Jevons et les économistes qui les ont suivis, une distinction est faite entre l'utilité